

# Chambéry

magazine



CITÉ D'ÉTÉ

DÉCOUVREZ LE PROGRAMME D'ÉTÉ À CHAMBÉRY

# SOMMAIRE

n° 118 juin-août 2014

AGENDA

12



© Gillies Garofolun

- 4 **Brèves**  
Michel Dantin rencontre le personnel municipal et Odyssea bat son record avec 7 400 coureurs et marcheurs
- 8 **Actualités**  
Trois questions à Xavier Dullin, nouveau président de Chambéry métropole
- 10 **Espace public**  
Gare SNCF : une passerelle jusqu'à la Cassine
- 11 **Développement durable**  
7 familles à énergie positive
- 12 **Vie associative**  
Chambéry Albstadt : 35 ans d'amitié transfrontalière
- 13 **Vie étudiante**  
Étudiants : trouvez un home, sweet home !
- 14 **Patrimoine**  
La crèche fête son 100<sup>e</sup> anniversaire
- 15 **Histoire**  
Il y a un siècle, Chambéry entrait dans la tourmente
- 17 **Cahier spécial été**  
Toutes les activités et les festivités proposées cet été à Chambéry
- 34 **Culture**  
Redécouvrir les fresques du cinéma l'Astrée
- 36 **Économie Commerces**  
Ils créent le professeur du futur
- 37 **Éducation**  
Rentrée 2014: l'organisation, et ce qui va changer
- 38 **D'UN QUARTIER À L'AUTRE**
- 46 **Opinions**

LE QUAI DU 11 NOVEMBRE

10

## QUAI DU 11 NOVEMBRE

### BIENTÔT UNE NOUVELLE ENTRÉE DE VILLE

L'entrée de ville, à l'extrémité du faubourg Montmélian, est l'objet d'un profond réaménagement.

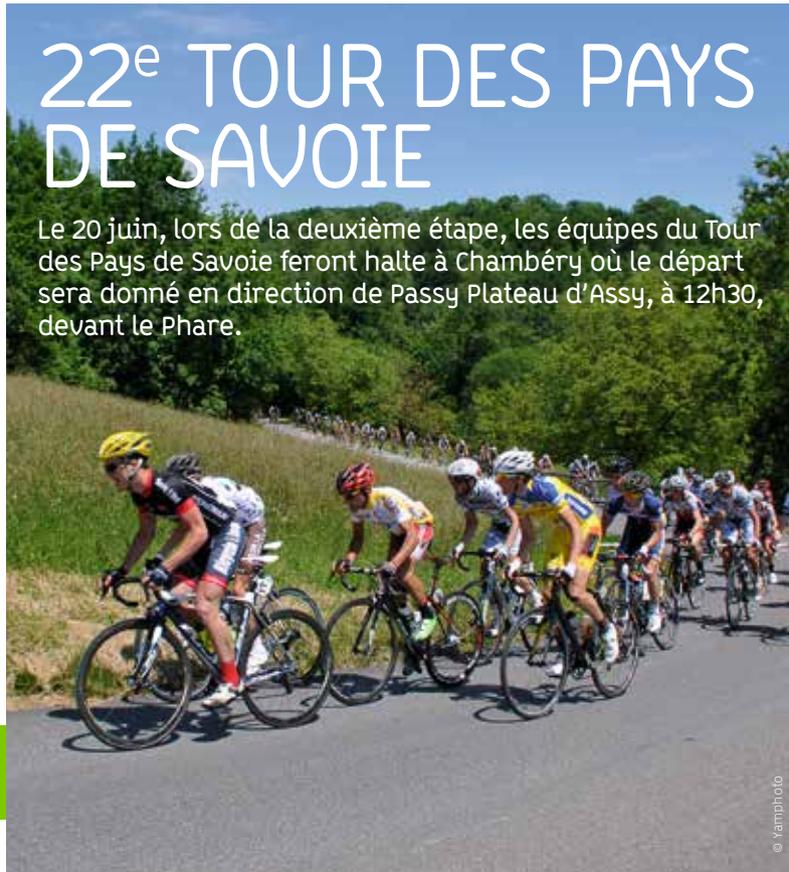


© Ophac de Savoie

30

## 22<sup>e</sup> TOUR DES PAYS DE SAVOIE

Le 20 juin, lors de la deuxième étape, les équipes du Tour des Pays de Savoie feront halte à Chambéry où le départ sera donné en direction de Passy Plateau d'Assy, à 12h30, devant le Phare.



© Yamphoto

# CAHIER SPÉCIAL ÉTÉ

Seize pages consacrées aux activités et festivités proposées cet été à Chambéry. Retrouvez les grands événements sportifs de l'été ainsi que de nombreuses idées de sorties : piscines, lacs, balades, circuits de vélo.



 Chambéry Magazine  
Renseignements, informations à diffuser,  
distribution : Service communication  
Tél. 04 79 60 20 75 - redaction@mairie-chambery.fr

CHAMBÉRY JOURNAL MUNICIPAL  
Directeur de la publication : Michel Dantin  
Co-directeur de publication : Aloïs Chassot  
Rédacteur en chef : Jean-Claude Colomine  
Rédaction : Muguette Berment, Flore Colomine,  
Jean-Claude Colomine, Julie Coulon, Delphine  
Gicquel-Hossa, Sylvie Martinotti, Magali Pallon,  
Photographies : Archives municipales, Cécile Arnaud-  
Lorillou, Jean-Claude Colomine, J. Couvert, CROUS de  
Grenoble, Patrick Faigenbaum, Gilles Garofolin, Gwen  
Le Bras, Lecarpentier et B+m Architectes, Damien  
Luçon, Charles Petillon, OPAC de Savoie, LR, Saïem de  
Chambéry, Famille Tablet, Yamphoto  
Photographie de couverture : Gilles Garofolin  
Création et réalisation : SPHÈRE ■  
Régie : AK unique PUBLIQUE  
agence@spherepublique.com  
Impression : Savoy Offset.  
Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2014.  
Magazine imprimé sur papier Eural Super Silk, 80 grammes  
désencré par flottation et sans blanchiment.



## Retrouver du bon sens

**D**eux mois après l'installation de la nouvelle équipe municipale, une première appréciation peut être portée aux dossiers municipaux, à la marche de la maison « Ville de Chambéry » et sur la réalité des enjeux financiers.

Parmi les mesures annoncées lors de la campagne, celle de l'audit était attendue. Inévitable même.

Voté le 14 mai dernier au Conseil Municipal, l'audit est aujourd'hui en cours de réalisation.

Il sera publiquement présenté au Conseil Municipal du 11 juillet et bénéficiera de la retransmission par internet. Nous nous y étions engagés, nous affirmons toujours que la vie publique nécessite la transparence.

Si tel avait été le cas avant le 30 mars, nous aurions su qu'au Budget 2014 il manquait 1 388 000 € pour payer le personnel jusqu'à la fin de l'année. Sans action de notre part, 540 agents municipaux ne pourraient être payés en décembre.

Voilà un exemple concret du défi qui est le nôtre aujourd'hui. Ce défi est bien sûr celui des élus, évidemment celui des services municipaux mais c'est aussi celui de chacun d'entre nous.

D'autres engagements pris apparaissent non financés et vont devoir l'être dans les prochaines semaines. Mais une réflexion globale sur l'organisation de la Ville apparaît indispensable. Chambéry utilise par exemple 220 000 m<sup>2</sup> de surfaces diverses, tout comme Montpellier, ville trois fois plus peuplée.

C'est pourquoi, je vous invite à regarder nombreux la séance du Conseil Municipal du 11 juillet, sur place ou chez vous, en direct ou en streaming.

Au vu de ce travail, nous mettrons toutes nos forces, toutes nos capacités pour relever ce défi et les autres, pour faire de Chambéry une ville au présent plaisant et à l'avenir souriant.



© Gilles Garofolin

MICHEL DANTIN,  
MAIRE,  
DÉPUTÉ EUROPÉEN



## Michel Dantin à la rencontre du personnel municipal

Plus de 400 agents ont répondu présents à l'invitation lancée par Michel Dantin, nouveau maire de Chambéry, de venir faire connaissance avec la nouvelle équipe municipale au centre des congrès Le Manège le 17 avril dernier. Après leur avoir présenté les membres du conseil municipal et leurs délégations respectives, Michel Dantin a exprimé son souhait de travailler dans le cadre d'une relation basée sur la concertation et la collaboration afin de développer une confiance réciproque et un processus décisionnel fluide. Il a ensuite abordé divers dossiers en cours tels la réforme des rythmes scolaires; les liens avec Chambéry métropole, le département, la région et l'Europe; la mutualisation des services.

*« La mutualisation n'est pas synonyme de moins mais synonyme de mieux. C'est en étant conscients que nous ne pouvons surmonter les défis tout seuls que nous parviendrons à les relever ensemble. »*

## Odyssée bat son record

Le samedi 24 mai, 7400 coureurs et marcheurs participaient à la 8<sup>e</sup> édition d'Odyssée organisée dans les rues de Chambéry. Cette participation record a permis de récolter 65000 euros pour la lutte contre le cancer du sein. En famille ou entre amis, les participants ont pris beaucoup de plaisir à chausser leurs baskets pour servir la noble cause. Car plus qu'une course, Odyssée est une grande fête solidaire qui réunit chaque année de plus en plus d'enfants, de femmes et d'hommes fiers de mouiller leur maillot rose et de joindre ainsi l'utile à l'agréable.

EN CHIFFRES

2 645

personnes ont participé à la Nuit des musées organisée le 17 mai dernier

46 805

visiteurs et 182 627 pages vues sur le site de la ville depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014

-21 %

est le score de consommation d'énergie réalisée par l'équipe d'agents municipaux participant au défi familles à énergie positive



© Cécile Arnaud-Lorillou

## Le square Migeon fait peau neuve

Situé à côté du collège Jules Ferry, le square Migeon connaît une nouvelle jeunesse grâce au travail conjoint des jeunes du lycée horticole du Bocage, du service des Parcs et Jardins et du bureau d'études Espaces verts. Les lycéens ont participé aux différentes étapes, de la redéfinition de cet espace à la plantation des espèces sélectionnées. Par ailleurs, des bacs peints par les étudiants de l'Institut Antarès d'art appliqué (anciennement Univeria) ont été installés et donnent définitivement à ce lieu un sympathique air de printemps.

## Appel à la prudence concernant le démarchage publicitaire

La Ville a été alertée concernant des démarchages pour des achats publicitaires frauduleux sur ses supports. La Ville invite donc commerçants et restaurateurs à la plus grande prudence et leur

conseille de toujours demander la lettre accréditive.

Les trois prestataires en lien avec la Ville ou Chambéry Tourisme & Congrès sont :

- AK Unique: Anne Kaiser 0456295569
  - Leader Communication: Bernard Vincent 0142612700
  - Hallmedias.com: Jérôme Louveton 0479344960
- En cas de doute, contacter Isabelle Girard, à la mission commerce de la Ville au 0479602014.

## L'atelier Vélobricolade quitte le quai Ravet

La Vélobricolade, atelier d'apprentissage de la réparation et de l'entretien des vélos initié par l'association Roue libre, a déménagé au 58 rue Fodéré, dans le secteur du Carré Curial.

PLUS D'INFOS : <http://rouelibre.free.fr>

## Journée Portes ouvertes à la Cité des arts

La Cité des arts ouvre ses portes le samedi 21 juin de 14 h à 18 h pour faire découvrir ses actions culturelles ainsi que son offre d'enseignement artistique. Les personnes intéressées par un cursus à la Cité des arts pourront :

- . Regarder ou participer à des ateliers de musique, danse, théâtre, arts plastiques
- . Découvrir les disciplines enseignées à la Cité des arts
- . Essayer des instruments et se renseigner sur leur tarif de location appliqué en fonction du quotient familial
- . Assister à des représentations et auditions d'élèves
- . Rencontrer les professeurs
- . Visiter la Cité des arts

PLUS D'INFOS : 04 79 60 23 70, [www.chambery.fr/citedesarts](http://www.chambery.fr/citedesarts)

## ► INFOS PRATIQUES

### L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES Désormais activée toute l'année

Connue pour être activée à chaque période de congés scolaires, l'opération tranquillité vacances est désormais en place toute l'année pour permettre aux particuliers de partir en vacances ou en week-end l'esprit tranquille. Il est également possible pour les chefs d'entreprise de faire surveiller leurs locaux professionnels. Ce dispositif gratuit est mis en œuvre par les services de police et de gendarmerie pour lutter contre les cambriolages résidentiels et professionnels. Pour s'inscrire, il suffit de se rendre dans la brigade de gendarmerie ou au commissariat de police de son domicile et de renseigner le formulaire. Ce formulaire est également téléchargeable sur le site Internet de la préfecture de la Savoie : [www.savoie.gouv.fr](http://www.savoie.gouv.fr). Une fois inscrit, des patrouilles de surveillance sont effectuées régulièrement par les services de police et de gendarmerie au domicile.

**En complément de ce dispositif, avant de partir, pensez à bien verrouiller votre habitation, informer les voisins de votre absence, ne pas laisser de message sur le répondeur précisant la date et la durée de l'absence, faire renvoyer son courrier et ses appels, ne pas laisser d'argent liquide et de bijoux dans le domicile.**





## Contrat Enfance jeunesse

La ville de Chambéry et la Caisse d'allocations familiales de la Savoie ont signé un avenant au Contrat enfance jeunesse afin d'intégrer quatre places supplémentaires créées dans deux des équipements petite enfance de la ville et permettre ainsi à la Ville de percevoir des recettes complémentaires.

## Concertation sur le nœud autoroutier de Chambéry

Le nœud autoroutier de Chambéry est un point d'échanges central du réseau routier alpin qui permet d'assurer les communications entre la voie rapide urbaine de Chambéry et les autoroutes A43 et A41. Supportant les circulations de ces 3 infrastructures, ce point d'échanges connaît un trafic important notamment aux heures de pointe et durant la saison des sports d'hiver. Début 2014, dans le cadre du contrat de plan 2014/2018, l'État a confié à AREA la maîtrise d'ouvrage du réaménagement de ce nœud autoroutier. Jusqu'au 20 juin 2014, toutes les personnes intéressées sont invitées à s'informer et à s'exprimer sur le projet soumis à la concertation.

**PLUS D'INFOS :**  
[www.savoie.gouv.fr](http://www.savoie.gouv.fr)

## COMMENT ÇA MARCHE

### Les aides pour la rénovation énergétique des logements



#### Quoi ?

Différents types d'aides financières existent pour les personnes qui souhaitent effectuer des travaux de rénovation dans leur logement. Elles peuvent, sous conditions, financer la totalité des travaux. En complément, des conseils techniques peuvent être dispensés pour aider le particulier à s'orienter dans son projet.

#### Pour qui ?

Les propriétaires de logements qu'ils occupent, ou qu'ils louent, peuvent être concernés, aussi bien pour des maisons que pour des appartements. Les locataires sont concernés uniquement en cas de signalement d'habitat dégradé.

#### Comment ?

Les aides peuvent prendre la forme de primes ou de subventions, d'un éco-prêt à taux zéro ou d'un crédit d'impôt développement durable.

#### Après de qui se tourner ?

Chambéry métropole a mis en place « Objectif rénovation » en partenariat avec l'État, le Conseil général et l'Agence nationale de l'habitat. L'agence Urbanis a été missionnée pour accompagner les particuliers sur le territoire de Chambéry métropole.

**PLUS D'INFOS :**  
[www.chambery-metropole.fr](http://www.chambery-metropole.fr)  
 rubrique habitat  
 Urbanis : 04 79 33 21 26,  
[chambery@urbanis.fr](mailto:chambery@urbanis.fr)

### Prochain conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 11 juillet à 18 h 30, salle des délibérations de l'hôtel de ville. Il sera retransmis en direct sur le site internet de la ville [www.chambery.fr](http://www.chambery.fr) et pourra être visionné en ligne. La séance sera également archivée pour être visionnée à tout moment.

## Agence mobile bus et vélo

L'agence itinérante des voyageurs de Chambéry métropole, du STAC et de la vélostation, effectuera une tournée. Le bus aménagé en espace d'accueil permettra la commercialisation de produits de transports (location de vélos, vente de titres de transport STAC) ainsi que la promotion et la communication sur toutes les mobilités au plus près des habitants de l'agglomération. Le véhicule stationnera sur la place du Palais de justice les samedis 30/08, 06/09, 13/09, 20/09, 27/09 et lundi 01/09 de 7h30 à 14h00.

PLUS D'INFOS :  
[www.bus-stac.fr](http://www.bus-stac.fr)

## Bilan de santé pris en charge par l'Assurance Maladie

La consultation médicale comprend un examen clinique, des analyses d'urine et de sang, un examen dentaire, des contrôles de la vue et de l'audition, un électrocardiogramme, etc. Des réunions thématiques sur la santé vous sont également proposées. Enfin, en cas de besoin, des rendez-vous individuels sont l'occasion de vous accompagner et de vous aider (mal-être, sevrage tabagique, etc.). Pour bénéficier d'un examen de santé gratuit, renseignez-vous auprès du Centre d'examen de santé de la caisse d'Assurance Maladie de la Savoie par téléphone au 0480149090 ou par mail à [secretariat-ces@cpam-chambery.cnamts.fr](mailto:secretariat-ces@cpam-chambery.cnamts.fr)

Nouvelle adresse du Centre d'examens de santé : 410, faubourg Montmélian / 73000 Chambéry / Tél. : 0480149090 / Horaires : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h15 et de 13h15 à 16h30.

## Élections européennes

Avec un taux de participation de 43.75%, les Chambériens ont davantage voté qu'en 2009. La liste conduite par Renaud Muselier (Pour la France, agir en Europe) est arrivée en tête avec 25.67% des votes. Michel Dantin, nouveau maire de Chambéry, en troisième position sur cette liste, conserve donc son siège d'eurodéputé. Sont ensuite arrivées les listes conduites par Jean-Marie Le Pen (Front national) avec 16.23%, Vincent Peillon (Choisir notre Europe) avec 15.17% et Michèle Rivasi (Europe Écologie) avec 13.82%.

## ► INFOS PRATIQUES

### RECHERCHER UNE SALLE EN UN CLIC

Un nouveau moteur de recherche sera prochainement mis en place sur le site de la Ville pour trouver rapidement une salle. L'internaute pourra rechercher directement sur un plan le type de salle souhaité (festive, de réunion, gymnase, etc.), selon un secteur ou une rue. Des pictogrammes localiseront alors les lieux trouvés dans le périmètre demandé. Une fiche comprenant les informations pratiques (adresse, capacité, superficie, équipements, etc.) sera alors visible. La réservation de la salle s'effectuera via le service gestionnaire.

Plus d'infos : [www.chambery.fr](http://www.chambery.fr)  
rubrique pratique

### TIMBRE FISCAL

La contribution pour l'aide juridique d'un montant de 35 euros est supprimée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. En place depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2011, les justiciables devaient s'acquitter d'un timbre fiscal de 35 euros pour engager certaines actions en justice. Cette taxe visait à financer l'aide juridictionnelle qui permet à des personnes à faibles ressources d'accéder à la justice.

Source : (loi de finances pour 2014 et décret de suppression de la contribution publiés au journal officiel du lundi 30 décembre 2013).

Plus d'infos : ADIL -  
04.79.69.90.20, [www.adil73.org](http://www.adil73.org)

## ► DISPARITION



© Famille Tablet

**JEAN-LOUIS TABLET,**  
Ancien adjoint au Maire de Chambéry

Jean-Louis Tablet, très impliqué dans la vie publique municipale, est décédé le 30 mars dernier à l'âge de 74 ans. Après quelques années dans la marine marchande où il exerçait comme « radio », Jean-Louis Tablet entre à la SNCF en 1966 où il fait toute sa carrière. Installé sur Les Hauts-de-Chambéry en 1972, il s'investit dans la vie du quartier. Plus tard, son autorité naturelle, son sens de l'écoute et sa volonté d'objectivité font de lui un maire adjoint chargé des sports et de la vie associative très estimé et respecté. Le service des sports est créé en 1978 sous son impulsion. « Chacun doit pouvoir pratiquer le sport de son choix et à son niveau » professait-il. Au-delà des subventions annuelles de fonctionnement, ses priorités furent d'encourager et d'accompagner les clubs par une forte présence à leurs côtés et en créant les postes d'animateurs sportifs et d'améliorer et de développer les équipements sportifs.

## 3 QUESTIONS À XAVIER DULLIN président de Chambéry métropole



Un Chambérien à la présidence de Chambéry métropole, c'est un atout pour la ville ?

→ Sans aucun doute, surtout lorsque nous devons faire face à une réforme de l'organisation de notre territoire, qui incite à la mutualisation de nos compétences pour une meilleure efficacité des services à la population. En cela, que la ville centre regroupant la moitié des habitants de notre agglomération puisse avoir une représentation première à la tête de Chambéry métropole, c'est un atout. Mais cela ne veut pas dire suprématie, Chambéry doit aussi beaucoup à ses communes voisines, quelle que soit leur taille, et qui composent l'équilibre de notre agglomération.

Quels sont vos grands axes prioritaires ?

→ La limitation de nos moyens actuels due à la baisse des dotations de l'État, qui se traduira par une perte estimée à près de 10 millions d'euros durant cette mandature, nous impose de retrouver de nouvelles marges de manœuvre. La première priorité pour laquelle nous avons été élus est la relance de l'économie et de l'emploi. Notre territoire est très attractif, il faut que l'on accélère.

Ainsi, nous passerons d'une politique de services aux entreprises à une dynamique de promotion tournée vers les entrepreneurs et les investisseurs. La deuxième priorité, c'est une nouvelle gouvernance resserrée autour de 14 vice-présidences dont l'objectif est d'anticiper les transferts de compétences pour une plus grande efficacité en optimisant notre fonctionnement et en rendant notre agglomération plus proche de ses habitants.

La troisième priorité est de renouer le dialogue avec nos partenaires naturels que sont la communauté d'agglomération du lac du Bourget, le Département de la Savoie, la région Rhône-Alpes, ainsi que toutes les organisations syndicales au premier rang desquelles les organisations professionnelles, que nous souhaitons accueillir comme des partenaires quotidiens de notre développement. Voilà nos priorités. Elles ont pour vocation de donner une impulsion différente, de renouer le dialogue sur des dossiers qui ont fait débat. Je pense au Lyon-Turin qui doit trouver des lignes de convergence entre les élus de l'agglomération. Je pense à des dossiers comme la reconquête de l'axe de la Lysse qui doit être reconsidérée.

Vous revendiquez un esprit d'ouverture. Comment entendez-vous le mettre en œuvre ?

→ C'est d'abord une tradition à Chambéry métropole. Et bien que nous ayons obtenu une victoire assez nette, il nous paraît important de respecter les majorités sorties des urnes dans chaque commune. À ce titre là, quatre vice-présidences d'ouverture ont été proposées sur les quatorze. Elles sont conformes à l'esprit d'ouverture auquel je suis attaché pour bien travailler au service du plus grand nombre et d'un mieux-vivre ensemble. Cette ouverture, nous la retrouvons également avec les conseillers communautaires délégués de sensibilités différentes qui viendront appuyer les compétences de ces importantes vice-présidences.

### LE PRIX PIERRE DUMAS 2013 A DAMIEN PERRIER

Atteint de la sclérose latérale amyotrophique, Damien Perrier est hospitalisé dans l'Unité douleur soins palliatifs du Centre hospitalier de Chambéry. À l'aide d'un ordinateur équipé du logiciel The Grid.2, prêté par l'ARSLA (Association pour la recherche sur la sclérose latérale amyotrophique) et la collaboration de M<sup>me</sup> Annie Joly, Damien Perrier a raconté sa vie et son combat en 200 000 battements de paupières, dans le livre « *Entre un Regard et un Sourire* » (Éditions Marguerite Papillon), publié en mars dernier. Ce prix lui est remis pour l'encourager à poursuivre son travail d'écriture. « *J'ai découvert qu'écrire me faisait un bien fou ! J'écrirais bien des petites nouvelles... Malgré mon état j'arrive à grappiller chaque jour des petits moments de bonheur.* » Damien Perrier.

### LES JARDINS DE NORMANDIE

La Saïem de Chambéry a organisé une journée portes ouvertes, pour présenter au grand public son opération immobilière, Les Jardins de Normandie. Situé avenue d'Annecy sur les Hauts-de-Chambéry, l'ensemble compte 44 logements. Soit 24 logements locatifs, du T1 au T5, et 20 logements en accession à la propriété, du T1 au T5, et 500 m<sup>2</sup> de surface commerciale en rez-de-chaussée.





# 2 Magasins bio à CHAMBÉRY

Pour une consommation responsable !



L'engagement d'une alimentation saine et durable

106 Faubourg Maché • 26 Quai de la Rize

[www.biocoop.fr](http://www.biocoop.fr)

SAINT-JEOIRE-PRIEURÉ

BASSENS

COGNIN

CHALLES-LES-EAUX

AIX-LES-BAINS



## CIS Promotion

Un promoteur de proximité

LA ROCHETTE



### VENTE D'APPARTEMENTS NEUFS

## 04 79 69 16 45

116 quai Charles Roissard à Chambéry

[www.cis-promotion.com](http://www.cis-promotion.com)

Une société du  
**GROUPE HABITER ALPES**

## GARE SNCF : UNE PASSERELLE JUSQU'À LA CASSINE

La passerelle du futur pôle multimodal de la gare de Chambéry s'apprête à enjamber les voies ferrées. Les travaux ont débuté et les premiers tronçons vont être posés.

**I**nitiés par Chambéry métropole, les travaux ont débuté et les premières bases de l'édifice en construction sont déjà bien visibles. D'une longueur de 83 m et d'une largeur de 6 m, la passerelle du futur pôle multimodal enjambra les voies ferrées à une hauteur de plus de 7 m. Elle reliera le parvis de la gare SNCF au quartier de la Cassine. Soutenue par quatre piliers, la passerelle sera de construction métallique montée sur site et dotée d'une couverture innovante en matériau polymère (ETFE) transparent. Un escalier et un ascenseur desserviront chaque accès, dont les quais 2 et 3 de la gare.

### UN DOUBLE ACCÈS À LA GARE

Destinée aux piétons et aux cyclistes, la passerelle permettra d'accéder au futur parking de la Cassine, tout en désenclavant ce quartier. Elle offrira ainsi un accès aisé à la gare



La passerelle reliera le parvis de la gare SNCF au quartier de la Cassine.

© Infographie Lecarpentier et Birm Architectes

SNCF en automobile depuis la voie rapide urbaine, sans pénétrer par le centre-ville. Étape spectaculaire du chantier, les 19 et 20 juillet, deux grandes grues mettront en place deux des trois tronçons qui composeront l'édifice. La passerelle sera achevée en novembre 2014. Mais pour l'ouverture

au public, il faudra encore attendre que les travaux d'aménagement des aires d'accès, côté gare et côté Cassine, soient terminés. D'un coût de 8,20 M€, la future passerelle bénéficie d'un cofinancement de Chambéry métropole, de la Région Rhône-Alpes, de Réseau Ferré de France et de l'Europe.

## QUAI DU 11 NOVEMBRE, BIENTÔT UNE NOUVELLE ENTRÉE DE VILLE



© OPAC de Savoie

L'entrée de ville, à l'extrémité du faubourg Montmélian, est l'objet d'un profond réaménagement. La pointe de l'îlot, quai du 11 Novembre, a déjà été remaniée en 2007 avec la construction de la résidence « Les Portes du Faubourg ». Il ne restait plus qu'à engager la seconde phase. Propriété de l'OPAC Savoie, l'immeuble multicolore « Le Poincaré » sera démoli cet été, pour faire place à une nouvelle construction dans la continuité des Portes du Faubourg. Gage d'une unité architecturale, la réalisation a été confiée au même architecte, l'Atelier Coopérin. Ce bâtiment de 6 étages comprendra 34 logements. Sa livraison est prévue pour l'été 2016.

## 7 FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE

**A**u hameau de la Chenavière, sur les Hauts-de-Chambéry, la qualité des relations de voisinage n'est pas une légende. Aussi, lorsque Jean-Gérard Langlois a demandé qui voulait le suivre pour relever le « Défi familles à énergie positive » lancé par l'ASDER (\*), six autres foyers ont répondu présent. « Sans être des militants, nous avions déjà tous une sensibilité écologique, l'envie de passer aux actes nous a réunis ».

Sur une période de 6 mois, l'objectif était de réduire d'au moins 8 % sa consommation d'eau et d'électricité. Un œil rivé sur les compteurs, chacun s'est appliqué chez soi à adopter de nouveaux comportements, à se fixer

ses propres contraintes. Gestion plus rigoureuse des appareils électriques, réglage des radiateurs à la baisse... Un wattmètre prêté pour l'occasion s'est avéré bien utile, « pour mesurer la consommation de nos différents appareils, c'est instructif ». Économie d'eau aussi, comme réduire la durée des douches, utiliser le robinet avec parcimonie...

Sans en exagérer les contraintes, le petit groupe dit avoir accusé à tour de rôle des petits moments de découragement. « L'effet de groupe a été important. Nous nous sommes encouragés mutuellement, nous nous sommes motivés pour ne pas baisser les bras. Et puis on se sentait lié au groupe, forcé à jouer le jeu, il fallait



© Jean-Claude Colomine

continuer. » Au final, l'équipe des sept familles de la Chenavière est allée bien au-delà de son challenge, en atteignant 12 % d'économie d'eau et d'électricité durant ces 6 mois. Soit 10914 kWh, 1731 kg de Co<sup>2</sup> évités. Tous ont acquis de bons réflexes durables et sont prêts à récidiver en participant au « Défi familles à énergie positive » en 2015.

(\*) Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables

## UNE JOURNÉE SANS ALLER À L'ÉCOLE EN VOITURE



**I**nciter le plus grand nombre d'enfants et de parents à venir à l'école à pied ou à vélo. Tel était le défi lancé le 23 mai dernier par Chambéry métropole et l'Agence Écomobilité. Pour la première édition de cette opération baptisée « Marchons, Pédalons », 35 écoles maternelles

et élémentaires de l'agglomération ont répondu présentes. Placée sous le signe de la convivialité, cette journée avait pour but de favoriser les déplacements alternatifs à la voiture individuelle lors des trajets domicile-école. Pour Gwenaël Dodier, chargée de mission à l'Agence Ecomobilité, cet évènement se plaçait dans le prolongement d'autres interventions menées avec les écoles, les mairies et les parents d'élèves tout au long de l'année. C'est le Piedibus qui rencontre actuellement le plus grand succès. Sur l'agglomération chambérienne, 10 Piedibus sont actifs toute l'année

(lire notre article en page 40). Cette pratique, basée sur le bénévolat afin d'organiser un accompagnement des enfants sur le chemin de l'école, se faisait naturellement autrefois dans les campagnes. Aujourd'hui elle peut avoir besoin d'un petit coup de pouce. Que faire pour créer une « ligne » de Piedibus ? « En parler au directeur de l'école, à ses voisins, prendre contact avec l'Agence Écomobilité qui prodiguera conseils, fournira gilets fluos et brassards », explique Gwenaël Dodier. Selon elle, les Piedibus ont encore dans notre agglomération une bonne marge de développement.

**CONTACT**  
Agence Écomobilité :  
04 79 70 64 98.

# 35 ANS D'AMITIÉ TRANSFRONTALIÈRE

2014 est l'année des célébrations du 35<sup>e</sup> anniversaire du jumelage entre Chambéry et Albstadt mais aussi du 20<sup>e</sup> anniversaire de la coopération entre Albstadt, Chambéry et Bisoro (Burundi).

L'histoire entre Chambéry et Albstadt, ville allemande du Bade-Wurtemberg, est avant tout celle d'une réconciliation entre ennemis durant la guerre, qui ont décidé d'apprendre à se connaître. Après ces contacts ont suivi des rencontres entre musiciens, sportifs, lycéens... C'est donc tout naturellement que les deux villes ont conclu un jumelage en 1979. Ces échanges réguliers permettent aux habitants, associations et lycéens chambériens et albstadtois de se rencontrer et de partager leurs expériences. Et, en particulier, depuis trois ans, d'organiser des échanges avec les lycées professionnels.

Depuis 20 ans, ce jumelage franco-allemand a été rejoint par Bisoro, au Burundi. De nombreux projets ont déjà vu le jour, comme l'alphabétisation des femmes, la construction de réseaux d'adduction d'eau, le don de plus de 50 000 livres, et la construction de 9 écoles.

2014 est donc le 35<sup>e</sup> anniversaire du jumelage Chambéry-Albstadt, mais aussi



La ville de Chambéry est jumelée avec Albstadt depuis 1979.

le 20<sup>e</sup> de la coopération avec Bisoro. Les festivités débuteront du 27 au 29 juin à Albstadt. « *Nous nous intégrerons à la « Fête des cultures », se réjouit Alain Laury, président de l'association Chambéry-Albstadt. C'est un peu un mini-marché des continents! Nous aurons un stand, que nous partagerons avec l'office du tourisme, et le service des relations internationales de Chambéry.* »

## 200 ALBSTADTOIS ATTENDUS À CHAMBÉRY EN OCTOBRE

Cet anniversaire se poursuivra à Chambéry, où environ 200 Albstadtois sont attendus du 3 au 5 octobre. Ils

viendront notamment avec les 75 musiciens du stadtkapelle de la ville, et une exposition retraçant les 2 ans de la coopération avec Bisoro. L'exposition composée de dessins réalisés par les enfants des écoles de Chambéry et Albstadt, sur le thème « Dessine ta journée », a déjà été présentée à Albstadt et Bisoro.

Par ailleurs, un chapiteau sera planté à Chambéry, afin de présenter le samedi 4 octobre différents aspects représentatifs de la gastronomie des deux villes jumelées.

Autant de nouvelles occasions de mieux faire connaître ce jumelage et de continuer à faire vivre les échanges.

## LE TANGO ARGENTIN FÊTE SES 10 ANS

L'association de tango argentin les « Fondus du Tango des Savoie » fêtera son dixième anniversaire à Chambéry au cours du week-end des 19, 20 et 21 septembre 2014.

Un grand bal avec orchestre dans la salle du centre de Congrès le Manège sera accompagné de démonstrations, de cours encadrés par des maestros argentins et des initiations.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, voir le site Internet :

<http://fondusdetango.free.fr> ou contacter l'association par mail : [fondusdetango@gmail.com](mailto:fondusdetango@gmail.com) ou par téléphone auprès de la présidente de l'association Bernadette Vialle au 04 7954 3571.

## LES ASSOCIATIONS PRÉPARENT LEUR RENTRÉE

Après le succès rencontré lors de l'édition 2013 de la « Rentrée des Associations », la formule est reprise en 2014. Cet événement important de la vie associative chambérienne se déroulera en deux soirées, mercredi 10 et jeudi 11 septembre dans le cadre de la Maison des Associations, rue Saint-François de Sales, à partir de 17 h. Ces deux soirées d'information ont pour objectif de faire découvrir au grand public les actions des différentes associations participantes. En 2013, 250 associations y avaient participé.

Certains quartiers chambériens organiseront également un forum : Bissy (samedi 6 septembre), le Biollay (mardi 16 septembre) et les Hauts-de-Chambéry (samedi 20 septembre).

PLUS D'INFOS SUR [CHAMBERY.FR](http://CHAMBERY.FR), rubrique « Vie associative »

# ÉTUDIANTS, TROUVEZ UN HOME, SWEET HOME !

Il est temps d'y penser. Trouver un logement pour un étudiant n'est pas toujours chose facile. Voici quelques bons plans pour éviter la galère de dernière minute...



**B**ac tout juste en poche, la course commence pour s'inscrire dans les universités et dénicher un logement. Pour faciliter ce premier pas vers l'indépendance, deux bons plans proposent un toit, sans frais d'agence. Il suffit de se rendre aux cafés logements ou d'aller sur le site [www.logement-etudiant-chambery.org](http://www.logement-etudiant-chambery.org). L'an dernier, 519 propositions ont été satisfaites. Il en faudrait plus ! Propriétaires, il est toujours temps de faire le pas. Résidences privées, Crous, Foyer des jeunes travailleurs, meublés privés, le dispositif « Un toit, deux générations » se réunissent pour offrir différentes possibilités. Chambre indépendante ou pas chez l'habitant, colocation, studio... se déclinent sur l'agglomération chambérienne et au Bourget-du-Lac.

## DES CAFÉS LOGEMENTS

Ils étaient 200, parfois accompagnés des parents, à participer à ces moments conviviaux autour d'un café en 2013. Certains venaient de Lille ! En partenariat avec le service vie étudiante de la ville de Chambéry, Savoie Information Jeunesse se mobilise avec la Caisse d'allocations familiales, l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) lors des cafés logements.

Les propriétaires sont présents et font visiter dans la foulée leurs biens. Reste à signer le bail étudiant de neuf mois, reconductible ! Le jeune approuve la nouvelle charte du locataire reprenant les bons usages de vie, le bailleur, la sienne encadrant le prix. « *Familles et propriétaires sont rassurés* » souligne Mireille Tiberi de Savoie Info Jeunesse. La CAF réalise même les simulations d'aides au logement. Sur Chambéry, les meublés doivent recevoir le certificat d'Hygiène et d'Environnement Santé Publique délivré par la ville, valable cinq ans (Tél. 04 79 68 58 50). Ce site regroupe toutes les annonces disponibles. Mais aussi,

des informations utiles pour éviter les arnaques, connaître la législation, tout savoir sur les assurances habitation...

## CAFÉS LOGEMENTS

À Savoie Information Jeunesse :  
7 juillet et 5 septembre

À l'Université Savoie Technolac :  
8, 10, 15 et 17 juillet le matin

L'après-midi sur le campus  
Jacob-Bellecombette

[www.logement-etudiant-chambery.org](http://www.logement-etudiant-chambery.org)

## PLUS D'INFOS :

Savoie Information Jeunesse  
79, place de la Gare  
04 79 62 66 87

**UNE NOUVELLE RÉSIDENCE ÉTUDIANTE Djinn, tel est le nom de la nouvelle résidence étudiante bientôt livrée par Chambéry Alpes Habitat pour le compte du CROUS de Grenoble. Situé à proximité de l'entrée Jéricho du technopôle du Bourget-du-Lac, le bâtiment R+3 comprenant 120 logements T1 a été bâti selon un procédé innovant à base de modules bois. L'ensemble sera doté de 53 places de parking, d'un local à vélo de 60 places et de parties communes (laverie, hall, bureau d'accueil). La résidence accueillera les étudiants dès la rentrée universitaire 2014.**



# LA CRÈCHE FÊTE SON 100<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

Après « Éclat(s) d'archives » et « 1860 et ses commémorations », les Archives municipales proposent «1914-2014 Un TOUT-PETIT(S) siècle. La crèche a 100 ans ».

Le 2 mars 1914, la Ville de Chambéry inaugure sa crèche collective. Le bel immeuble qui l'abrite est bâti rue Macornet sur l'ancien site du Grand Séminaire. Il souffle à cette époque un vent de modernisation de renouvellement urbain consécutif au départ des congrégations religieuses après 1905.

La fondation de cette crèche répond à une impérieuse nécessité : offrir une protection et un lieu pour accueillir les enfants dont les parents travaillent jusqu'à 12 heures par jour. À cette période, la mortalité infantile frappe les familles pauvres ou les mères seules après la mobilisation de leurs maris. La crèche leur offre alors une alimentation régulière, des soins hygiéniques et un suivi médical.

L'institution suit le cours de la ville et trente ans plus tard, son bâtiment est frappé par le bombardement du 26 mai 1944. Elle ne compte pas de victime mais devra s'installer provisoirement dans un local sur la montée Valérieux. S'ensuivront

des années d'inconfort dans un baraquement de bois avant la construction d'un bâtiment moderne sur le site.

## UN SIÈCLE D'ÉVOLUTIONS

Ce centenaire de la crèche est également un siècle d'évolution de la petite enfance, de ses découvertes médicales à sa perception par le monde des adultes. L'enfant n'est plus seulement lavé et nourri, il est éveillé dans un environnement dédié. La société de 1914 est très éloignée de la nôtre mais, entre le petit Marcel du 2 mars 1914 et le petit Gaspard - 3085<sup>e</sup> et dernier inscrit de la crèche, on retrouve le même sourire. Ce siècle de «TOUT-PETIT(S)» bouleversements vous attend à travers les images, les écrits, les objets et les sons de la crèche valorisés par les Archives municipales pour ce bel anniversaire.



© Ville de Chambéry, Archives municipales, Fonds de la crèche Valérieux.

## EXPOSITION

«1914-2014 Un TOUT-PETIT(S) siècle. La crèche a 100 ans ».

Chapelle Vaugelas du 13 au 27 septembre 2014. Entrée libre. Samedi et dimanche : 10 h-18 h, lundi au vendredi 10 h-17 h.

## ILS FONT NOTRE VILLE

### L'archiviste

En 2005, Mélanie Sérafin-Mallet accédait au poste de directrice des Archives municipales de Chambéry. Sylvain Durand est son adjoint. Un travail de longue haleine est alors entrepris, avec un classement des fonds et la réalisation d'instruments de recherche électroniques. Deux kilomètres linéaires de documents sont à traiter. Plus de 20000 boîtes d'archives, des centaines de plans, des milliers d'images et de films ! Dans les locaux de la rue Ronde, où œuvre une équipe de 5 personnes, sont conservées les archives municipales depuis 1864. Les documents antérieurs (à partir du 14<sup>e</sup> siècle), faute de place, sont

en dépôt aux Archives départementales. Pour Mélanie Sérafin-Mallet et Sylvain Durand, la mission de l'archiviste se résume en 4 mots, «4 C» : collecter, classer, consulter et communiquer. D'où une grande polyvalence dans le travail au quotidien, où le service au public occupe une place importante. La communication passe par la salle de lecture où chercheurs étudiants et particuliers, bénéficient d'un accompagnement personnalisé. Des classes sont également reçues, sur les traces de l'histoire de leur école, leur quartier. Des expositions sont réalisées, comme celle qui se prépare à la chapelle Vaugelas pour le centenaire des

crèches chambériennes. Enfin, pour Mélanie Sérafin-Mallet et Sylvain Durand, être archiviste, c'est avant tout une affaire de passion pour des documents uniques chargés d'histoire.



© Gilles Garotolin

1914 - 1918

# IL Y A UN SIÈCLE, CHAMBÉRY ENTRAÎT DANS LA TOURMENTE

Samedi 1<sup>er</sup> août 1914. C'est par une belle journée d'été que l'ordre de mobilisation générale est lancé...

**A** 16h30, au son du tocsin des cloches des églises, dominé par le gros bourdon de la cathédrale, les Chambériens apprennent la sombre nouvelle. Sur les murs de la ville, des affiches sont placardées. Dans les rues, les visages silencieux trahissent l'inquiétude. Les menaces de guerre prenaient soudain réalité.

Dès le lendemain, les rues sont pleines de réservistes chargés de bagages rejoignant leurs casernes respectives. Dans toutes les écoles, au Palais de Justice, à l'École Normale, on cantonne des militaires. Au seuil de la Grande Guerre mondiale, Chambéry possède une garnison de 3000 hommes répartis en trois casernements: le 97<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, dans la caserne Curial, le 4<sup>e</sup> Régiment de Dragons, caserne Barbot (au pied du rocher de la Fontaine Saint-Martin), et enfin le 13<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs à pied, au quartier Joppet. Très vite, les trains sont bondés, c'est le départ vers le front. Les hommes partis, Chambéry devient une ville de femmes, de vieillards et d'enfants. Tous devront bientôt faire face aux restrictions et pénuries de tous ordres. Pour les familles dans le besoin s'ouvrent des cantines populaires, où chaque jour un millier de rations est distribué. La solidarité s'organise pour recueillir des fonds en faveur des combattants.

## 2600 LITS D'HÔPITAUX À CHAMBÉRY POUR LES BLESSÉS AU FRONT

Dès le 8 août, un premier train de blessés arrive à Chambéry. Les convois se succéderont. Les établissements scolaires sont transformés en hôpitaux.



© Gilles Garofin

L'actuel collège Jules Ferry devient le grand hôpital militaire. Des centaines de lits sont alignés dans les salles de classe. Pendant ce temps, les élèves sont regroupés dans des locaux de fortune, jusque dans les combles de l'hôtel de ville.

Durant 52 mois, jusqu'à l'armistice du 11 novembre 1918 la dure vie

quotidienne à Chambéry comme ailleurs allait marquer la fin de la Belle Époque. Le nombre de morts de la commune n'est pas facile à établir. Officiellement il est de 548. Pour sa part, le livre d'or des morts pour la France conservé au centre des archives contemporaines de Fontainebleau fait état de 703 décès. Chambéry comptait alors seulement environ 20000 habitants.

### PLUS D'INFOS :

*Chambéry à l'heure de la Grande Guerre*, tome XIV, Société des Amis du Vieux Chambéry, 1988. *Les hôpitaux savoyards dans la Grande Guerre*. CDIHP de la Savoie 1998.

### LES RENDEZ-VOUS

#### SEPTEMBRE

- 26 et 27/09. Colloque « Les Pays de Savoie entrent en guerre », Amphithéâtre rue Marcoz (laboratoire LLESETI de l'Université de Savoie, Union des sociétés savantes de Savoie, archives départementales de la Savoie et de la Haute-Savoie).

- 28/09. Congrès des Sociétés Savantes de Savoie. « Savoie et l'entrée en guerre en 1914, et les autres entrées en guerre ». Amphithéâtre rue Marcoz.

#### OCTOBRE

- 11/10. Concert « Voix du souvenir » par un chœur de 260 choristes (Fédération musicale de Savoie), au Manège.

#### NOVEMBRE

- Novembre – décembre. Exposition « De la Grande Guerre. Correspondances ». Galerie Ruffieux-Bril 30, rue Basse du Château.

- Du 3 au 30/11. Exposition « Guerre de 14-18 et la Savoie » (Académie de Savoie, Amis du Vieux Chambéry, Souvenir français, avec le soutien de la Ville de Chambéry, du Conseil général de la Savoie, du Relais du Covet et de la Croix-Rouge française). Au château des Ducs de Savoie.

- 11/11. Commémoration-Spectacle. « Guerre de 14-18 et la Savoie » (Académie de Savoie, les Amis du Vieux Chambéry et le Souvenir français avec le soutien de la Ville de Chambéry, du Conseil général de la Savoie, de la Croix-Rouge française, du Relais du Covet, de la Ville de Bassens et du 13<sup>e</sup> BCA). Place de l'Europe et Espace Malraux.

- Semaine du 13/10. Spectacle. « Grande Guerre », par le collectif néerlandais Hotel Modern. Espace Malraux.

D'autres événements sont en préparation.

ESF  
COURCHEVEL  
**Teenag Games**

LA COMPÉTITION MULTISPORTS DES JEUNES

7  
/ 14  
summer teenag

12 et 13  
juillet 2014  
à  
COURCHEVEL



SKISET

Jack  
Wolfskin

ENTRE DANS LA LÉGENDE DES SUPRÊMES TEENAG'...



[www.courchevel.com/summerteenag/](http://www.courchevel.com/summerteenag/)



**LES MÉTÉORES**  
Les Hauts-de-Chambéry

Derniers lots  
T3 et T4



BÉNÉFICIEZ DE CONDITIONS PRIVILÉGIÉES POUR DEVENIR PROPRIÉTAIRE

Tél. 04 79 33 37 45 - [www.savoisienne.com](http://www.savoisienne.com)

239, rue de la Morlinière - 73025 CHAMBERY Cedex - Fax 04 79 70 19 43 - [infos@savoisienne.com](mailto:infos@savoisienne.com)

SAVOISIENNE  
HABITAT

Commerçants, entrepreneurs,  
responsables d'association,...



Vous souhaitez  
communiquer ?

Il y a plus efficace...

Devenez  
**ANNONCEUR**  
dans ce support !

Contactez-nous pour connaître les tarifs  
et les modalités de parution  
des insertions publicitaires dans le  
**CHAMBERY MAGAZINE**



Tél. 04 56 29 55 69  
contact@akuniquie.com

crédits photo : iStockphoto.com

Base de loisirs  
**LASER 13**  
GAME  
Dépensez vous en vous amusant

**HAPPY HOLIDAYS!**  
Tous les jours de 17h à 19h  
(vacances scolaires)  
**Payez 10€ seulement**  
et jouez autant que vous voulez !  
• Par séquence de jeu de 15 mn  
• Réservation conseillée.

**320 m<sup>2</sup> de jeu  
Laser Game  
sur 2 étages**

**VOGLANS**  
236 Z.A.C de la Prairie  
Réservations : 04 79 33 03 03  
www.laser13.fr

**600 m<sup>2</sup> D'ESPACE POUR VOUS**

- Jeux Laser Game
- Salles d'anniversaires
- Salles de réunions et séminaires
- Organisation d'événements (réception, repas...)
- Soirées karaoké (Pack ambiance)
- Espace détente climatisé

Le Bourget-du-Lac  
Aix-les-Bains  
Chambéry

Ouvert tous les jours de 9h à minuit sur réservation

**Votre partenaire sécurité**

**ETS SRA**

**Installateur  
d'alarme**

**Télesurveilleur  
agréé APSAD P3**

**Surveillance  
certifiée NF service**

**apsad**  
Votre sécurité mérite  
une marnia

**NF  
SERVICE**

**GROUPE  
Michel  
FERRERO**

**Tél. 04 79 96 00 88 - info@ets-sra.com**

Admission d'immor. n°AUT-079-0112-07-14-2013030005 du 15  
Juillet 2013. L'admission administrative, préalable, ne confère aucun  
caractère définitif à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient et n'en-  
traîne en aucune manière la responsabilité des pouvoirs publics. Principes de  
la loi du 12.07.83. RCS CHAMBERY 543 025 375 00035 / APE 8010Z  
1325785001410

# (RE)DÉCOUVRIR LES FRESQUES DU CINÉMA L'ASTRÉE

On les croyait perdues à jamais. Les œuvres de René-Maria Burlet peintes à la Belle Époque sur les murs du cinéma chambérien ont revu le jour grâce à un petit coup de pouce de la providence...



## UNE RÉNOVATION RICHE EN SURPRISES

Comme une majorité de bâtiments de ce quartier, l'immeuble accueillant l'Astrée est construit fin des années 1930 dans l'esprit Art Déco par les architectes Pierron. Réfugié pendant la guerre à Chambéry, René Burlet (1907-1994) renoue avec la diaspora de la cité des Ducs et ses amis du lycée de garçons, Vaugelas.

et de Céladon, un jeune pâtre. « *Nous sommes dans le symbolique tourné vers le rêve et les sentiments autour d'un style fantastique* » confie sa fille, Béatrix Burlet. « *Il aimait transposer l'art dans des lieux inhabituels pour le faire voir au plus grand nombre afin d'élever l'esprit.* » Plus connu pour son appartenance au groupe Témoignage touchant au surréalisme, René Burlet reproduit ici un voyage initiatique à travers la règle du nombre d'or mais aussi l'harmonie des nuances dans des tonalités pastel. On doit aussi à ce fondateur de l'Académie du Minotaure les peintures murales de l'église Saint-Pierre de Mâché.

Au-dessus du guichet, les lettres « caisse » sont dessinées par René Burlet, formé aux arts décoratifs de l'école des Beaux-Arts de Grenoble, ville où, pour payer ses études, il accompagnait au piano les films muets au cinéma.

Ces tableaux ont été redécouverts lors de la récente rénovation où Bernard Fontvieille, le gérant, a voulu conserver tout ce cachet d'une autre époque. Un spécialiste les a légèrement retouchés.

**E**lles étaient oubliées... reléguées depuis quelques décennies derrière plusieurs couches de tapisserie, les protégeant de la lumière et des vicissitudes du temps. Ces fresques décorant le hall d'accueil du cinéma l'Astrée sont l'œuvre d'un peintre savoyard, René Burlet, qui associant son épouse Marie à son travail, signait René-Maria Burlet.

Entre 1943 et 1944, le peintre décore le hall du cinéma de quatre fresques, tirées du roman-fleuve l'Astrée écrit à la Renaissance par Honoré d'Urfé (fils de Renée de Savoie-Tende et co-fondateur de la société savante savoyarde, l'Académie florimontane). Ses peintures murales à l'huile retracent sur fond champêtre, l'amour parfait de la bergère Astrée

## CET ÉTÉ À LA CITÉ DES ARTS

**Du 16 au 20 juin :** Semaine de l'éducation artistique, en partenariat avec l'Éducation nationale (ateliers découvertes pour les élèves des écoles primaires de Chambéry).  
**Samedi 21 juin :** Journée « Portes ouvertes » à la Cité des arts, de 14 h à 18 h Ateliers de musique / danse / théâtre / arts plastiques, découverte des disciplines enseignées, auditions d'élèves, possibilité d'essayer des instruments, de rencontrer des professeurs

et de visiter la Cité des arts.

**Du 24 au 27 juin :** Auditorium de la Cité des arts, spectacle des classes de danse du conservatoire. Sections de danse classique, contemporaine, jazz et hip hop du CRR de Chambéry - Pays de Savoie. Entrée libre dans la limite des places disponibles (réservations conseillées au 04 79602370).

## INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE

Conservatoire, à partir du 21/08  
École municipale d'Art, à partir du 26/08

APEJS: Cours à la carte

- Au secrétariat: réinscription anciens élèves et GACO du 10/06 au 18/07.

Inscription nouveaux élèves 25, 26 et 27/08 de 9 h à 13 h et de 13h30 à 17 h.

- Par courrier en se rendant sur le site [www.apejs.org](http://www.apejs.org)



PLUS D'INFOS  
[www.chambery.fr/  
citedesarts](http://www.chambery.fr/citedesarts)

À DÉCOUVRIR  
au cœur de ville de Chambéry

TRAVAUX  
EN COURS

Réservez  
avec 5 000 €  
et le solde  
à la livraison !\*



# LE PRADO

RÉSIDENCE

## Chambéry

On est jamais à l'abri  
d'un coup de cœur !...

Votre appartement du T2 au T5 dans  
une nouvelle résidence au centre de  
Chambéry, vivant, spacieux et novateur.



UNE RÉALISATION SIGNÉE EDIFIM

Edifim

[www.edifim.fr](http://www.edifim.fr)

RENSEIGNEMENTS ET VENTE

LA MAISON DE  
IMMOBILIER  
AGENCE CUPILLARD

Tél. 04 79 96 98 60  
[www.maisonimmo.com](http://www.maisonimmo.com)

ENSEIGNEMENT ET INFORMATIQUE

# ILS CRÉENT LE PROFESSEUR DU FUTUR

Le Professeur Phifix est une application pédagogique pour tablettes développée à l'initiative d'un professeur des écoles avec le concours de la start-up chambérienne Lunabee Studio.



**Philippe Arnoux, alias Professeur Phifix, et Grégory Lussia-na, gérant de Lunabee Studio**

**D**errière le Prof. Phifix se cache Philippe Arnoux, professeur des écoles féru d'informatique. Il utilise depuis longtemps des ordinateurs comme outil de travail dans ses classes ; la suite logique était pour lui l'intégration de tablettes à l'école. Le Prof. Phifix, c'est aujourd'hui 10000 questions de français pour les élèves du CE2 au CM2. Cette application est à la fois fidèle aux programmes de l'Éducation nationale et ludique. Les enfants répondent à des séries de dix questions et accumulent des points et des étoiles. À chaque étape franchie, des oiseaux progressent dans un arbre jusqu'à atteindre le sommet où l'enfant doit défier le Maître de la leçon avant de passer à l'exercice suivant. La leçon correspondante est disponible pendant toute la durée des exercices, puis elle disparaît au moment du challenge final qui permet de vérifier si les compétences sont acquises.

## UNE VERSION D'ESSAI TÉLÉCHARGEABLE

Philippe Arnoux voit là une excellente méthode de travail pour les élèves en difficulté. « C'est aussi un gain de temps inestimable pour l'enseignant qui n'a

plus à corriger les exercices, ni à relever les résultats », affirme-t-il. De leur côté, enseignants et parents ont chacun accès à une interface sur Internet pour suivre le travail réalisé. Grâce aux réponses des élèves, Philippe Arnoux collecte un maximum d'informations à partir desquelles il compte « établir le profil de l'enfant et analyser ses forces et ses faiblesses pour proposer de nouveaux parcours », et pourquoi pas créer le professeur du futur ?

L'idée du professeur a pris forme grâce à son développeur Lunabee Studio. L'entreprise compte une dizaine de salariés à Chambéry dont trois se sont consacrés durant un an à cette application. Une version d'essai comportant 200 questions est téléchargeable sur Apple Store et pour aller plus loin, il est possible de souscrire un abonnement. Le Prof. Phifix devrait bientôt voir le jour sous Android et Lunabee studio prépare une version grand public aussi destinée aux adultes. En attendant, pourquoi ne pas profiter des vacances pour faire connaissance avec le Professeur Phifix ?

**PLUS D'INFOS :**  
Plus d'infos sur [www.professeurphifix.net](http://www.professeurphifix.net)

## DES NOUVELLES DES COMMERCES



**JARDIN SECRET.** Création, originalité et passion. Tels sont les trois mots choisis par Valérie Miart, artisan fleuriste, pour définir l'ambiance de la boutique qu'elle vient d'ouvrir rue du Sénat.



**BAR@THYM.** Mélanie Bénéfice et Pierluigi Mascia ont repris les rênes du Bar@thym. Le restaurant propose désormais une cuisine méditerranéenne avec poissons et viandes, dans un décor rénové.



**CHEZ JACK.** À Chambéry-le-Vieux, Chez Jose devient Chez Jack, depuis que Jacques Martin est le nouvel exploitant. Les services sont identiques : bar-épicerie, dépôt de pain, tabac, jeux...

RENTRÉE 2014

# L'ORGANISATION, ET CE QUI VA CHANGER

© Gilles Carofolm

L'organisation du temps scolaire est une compétence de l'Etat arrêlée par le directeur académique des services de l'Education nationale (DASEN).

En septembre 2014, la réforme des rythmes scolaires sera appliquée dans les écoles primaires publiques de Chambéry. Compte tenu du contexte budgétaire déjà très tendu, et de la baisse à venir des dotations de l'état, la municipalité n'a pu faire d'autre choix que d'appliquer ce à quoi elle est contrainte légalement par la réforme, à savoir permettre de faire classe une matinée supplémentaire, le mercredi matin. L'accueil périscolaire reste un service public facultatif, néanmoins pour ne pas pénaliser les familles, les enfants pourront être accueillis sur une large tranche horaire de 7h45 à 18 h le lundi, mardi, jeudi et vendredi, et le mercredi de 7h45 à 12h20.

## LES HORAIRES DE LA JOURNÉE D'ENSEIGNEMENT

### 1. MATERNELLES

L'organisation de la journée a été définie en fonction de deux impératifs: une reprise l'après midi à 13h45 pour permettre un temps de sieste suffisant, et une fin de journée d'enseignement à 16 h.

#### Lundi, mardi, jeudi et vendredi:

De 7h45 à 8h45 : garderie  
De 8h45 à 11h45 : classe  
De 11h45 à 13h45 : déjeuner  
De 13h45 à 16h : classe  
De 16h à 18h : garderie

#### Mercredi matin:

De 7h45 à 8h45 : garderie  
De 8h45 à 11h45 : classe  
De 11h45 à 12h20 : garderie

### 2. ELÉMENTAIRES

Trois propositions d'organisation différentes sont examinées par les écoles: 1. une matinée d'enseignement allongée à

3h15 pour répondre à une demande des directions d'école

2. un décalage d'un quart d'heure le midi, l'après midi et en fin de journée avec la sortie des maternelles pour récupérer les fratries

3. des horaires identiques à celle des maternelles.

Une information sera disponible sur [chambery.fr](http://chambery.fr) et auprès du service éducation dès que cette organisation aura été définie.

## COMMENT FONCTIONNERONT LES GARDERIES?

Les garderies (le matin en maternelle et en élémentaire, et le soir pour les maternelles) sont soumises aux mêmes conditions qu'actuellement: elles sont réservées aux enfants dont les deux parents travaillent, et qui ont été inscrits en amont (cf. dossier d'inscription).

## COMMENT S'ARTICULERA LA FIN DE JOURNÉE - 16 H/18 H?

En maternelle, la première demi-heure sera consacrée au goûter, puis essentiellement à des jeux collectifs en extérieur si possible, favorisant ainsi un temps de détente et de transition entre les cours et la garderie pour les enfants en favorisant les jeux extérieurs, d'autant qu'ils n'auront pas eu de récréation pendant le temps scolaire de l'après-midi. Puis retour à des activités plus calmes et traditionnellement proposées aux enfants en garderie (kapla, lego, dessins, jeux de motricité, lecture) dans les salles actuellement déjà dédiées aux garderies. Un budget supplémentaire pourrait être alloué à l'achat de nouveaux équipements. L'accès à cet accueil de 16 h à 18 h est soumis à condition: inscription obligatoire (dossier d'inscription unique des temps périscolaires à remplir), et justificatif d'une activité professionnelle des deux parents. Les parents pourront récupérer leurs enfants entre 16 h et 18 h. En élémentaire, la fin de journée est traditionnellement dédiée aux études

surveillées avec un allongement de la durée. Actuellement cette période est encadrée majoritairement par les enseignants et financée par la commune. Les inscriptions sont obligatoires et sans condition d'accès.

La ville souhaite que ce principe perdure.

## COMMENT SE PASSERA LE MERCREDI MIDI?

Il n'y aura pas de restauration scolaire le mercredi midi mais la Ville mettra en place dans toutes les écoles une garderie méridienne, à la sortie de la classe du matin, et jusqu'à 12h20.

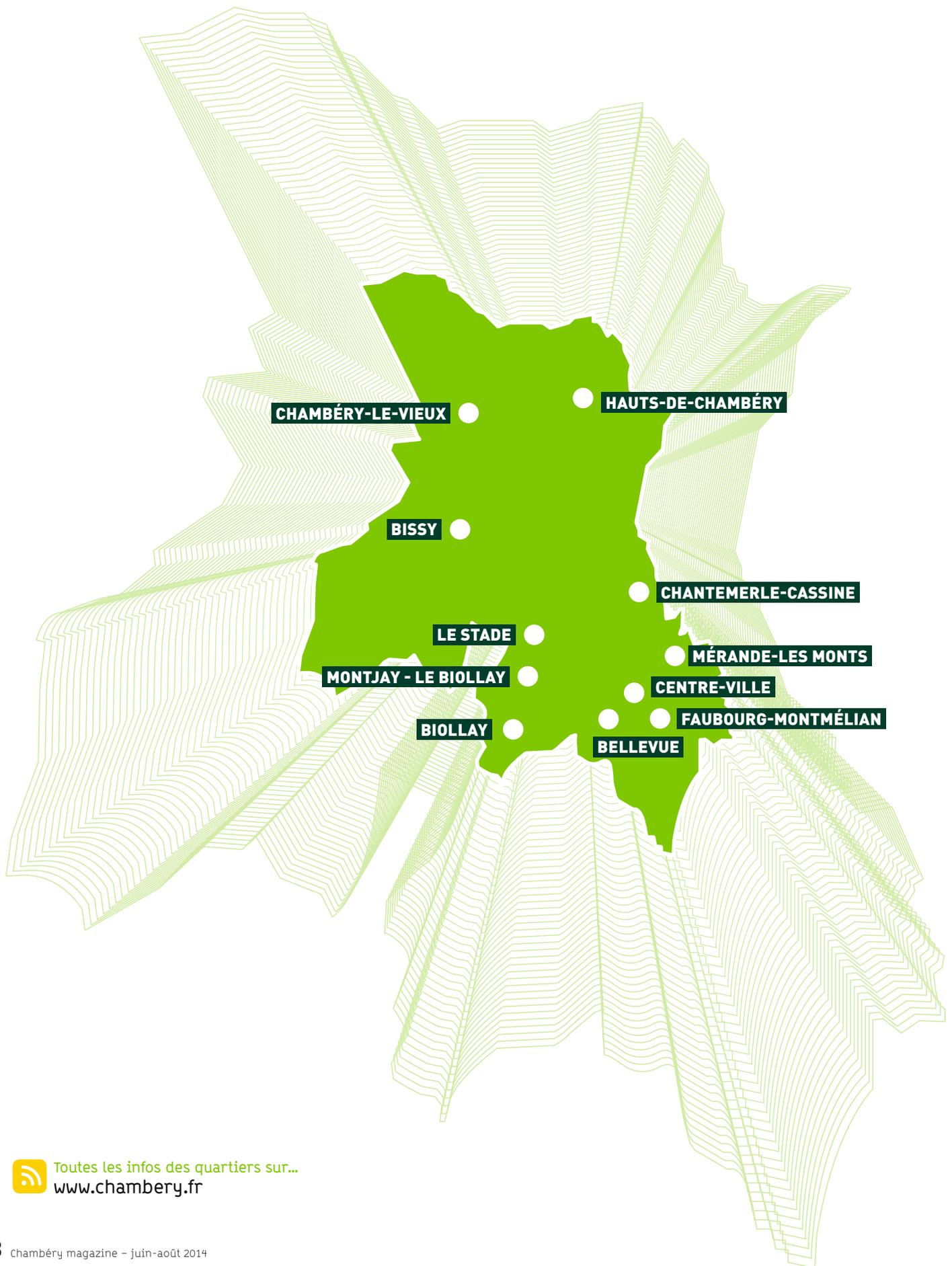
Une réflexion est en cours avec les maisons de l'enfance pour permettre la prise en charge des enfants à partir du mercredi midi au lieu du mercredi matin.

## POURQUOI METTRE EN PLACE CETTE REFORME A MINIMA?

La situation financière difficile de la commune aggravée par l'impact financier très important du pacte de responsabilité sur les collectivités locales ne permet pas à la ville de Chambéry de proposer l'ambitieux programme d'activités périscolaires qui avait été envisagé lors de la période de concertation.

L'organisation mise en place sera évaluée à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2014-2015, en lien avec les directions d'écoles, les ASEM et les parents délégués, pour ajuster le dispositif si besoin. L'absence d'ateliers périscolaires systématiques ne doit pas occulter qu'il existe déjà dans plusieurs écoles des ateliers éducatifs menés en lien avec des Maisons de l'enfance, et que d'autres ateliers pourront être organisés dans les écoles au long de l'année, en fonction des ressources disponibles. Les associations pourront également commencer leurs activités à partir de 16h30 et compenser ainsi en partie la perte de membres due à la perte du mercredi matin.

**RENSEIGNEMENTS:** service éducation et [www.chambery.fr](http://www.chambery.fr)



Toutes les infos des quartiers sur...  
[www.chambery.fr](http://www.chambery.fr)



► DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

# UN GROUPE DE TRAVAIL POUR FAIRE MIEUX

Les conseils de quartier existants ont pris fin avec le mandat précédent, en application du Code général des collectivités territoriales.

Les conseils de quartier existants ont pris fin avec le mandat précédent, en application du Code général des collectivités territoriales. Avant de procéder à leur renouvellement, la municipalité a souhaité se donner le temps d'une réflexion pour explorer de nouvelles pistes permettant d'améliorer les pratiques de démocratie participative en général, et les futurs conseils de quartier en particulier. Un groupe de travail animé par Sylvie Koska, adjointe au maire déléguée

à la démocratie participative, s'est mis en place début juin. Ce groupe, à vocation technique, réunit des citoyens motivés par le sujet, des représentants des services municipaux et des élus. Il est chargé, à partir de l'analyse de l'existant, d'établir des propositions concrètes pour améliorer la pratique quotidienne de la démocratie participative, dans le sens des engagements pris par l'équipe municipale en faveur d'un fonctionnement plus souple et

réactif des instances de démocratie participative. La première priorité concerne les futurs conseils de quartier qui seront installés en septembre. Le groupe est chargé de travailler à l'élaboration de propositions d'évolution qui seront dans un deuxième temps présentées et discutées avec toutes les personnes souhaitant être associées à cette nouvelle étape. Les inscriptions pour les conseils de quartiers peuvent d'ores et déjà se faire dans les mairies de quartier.

**CHAMBÉRY**  
TOUS LES AVANTAGES  
D'UN CENTRE COMMERCIAL  
**LA VILLE EN PLUS!**

673 commerces et boutiques au centre ville  
(soit 40.500 m<sup>2</sup> de surface commerciale)

**3 PARKINGS GRATUITS LE SAMEDI**  
CHÂTEAU, DUCS ET FALAISE, + DE 1100 PLACES DE 14 H À 19 H



© Jean-Claude Colomine

L'arrivée des enfants devant l'école.

## ▶ INITIATIVE

## À CHAMBÉRY-LE-VIEUX, ÇA MARCHE BIEN POUR LE PIEDIBUS

Chaque jour d'école, ils traversent le village avec leurs gilets jaune fluo. C'est le Piedibus. Une façon originale d'organiser le transport scolaire. Rencontre...

Sur les hauteurs de Chambéry-le-Vieux, c'est encore la campagne. Le vieux hameau de Putigny, son ancien lavoir et son four à pain. C'est aussi le point de départ du « Piedibus » qui, chaque jour de classe, quatre fois par semaine, conduit les enfants tout en bas à l'école du chef-lieu. 13h10, Malo, Eole et Zoé sont les premiers arrivés. Ils sont six au départ, sous la conduite de Sophie Roulet, une jeune maman accompagnatrice et organisatrice de ce service qui vit grâce au bénévolat.

### DE PUTIGNY JUSQU'À L'ÉCOLE

D'ici, le décor est magnifique, avec vue imprenable sur la chaîne de l'Épine. Mais on n'est pas là pour admirer le paysage. L'école nous attend. Gilet jaune fluo sur le dos pour être vu de loin, la petite troupe prend les airs d'une colonie de poussins. Tous les âges, tous les niveaux, de la maternelle au CM2, sont réunis. La descente démarre d'un bon pas, qui ira crescendo pour finir au pas de course en approchant de la cour de récréation. Aujourd'hui, on peut couper à travers champs, « les vaches ou les chevaux ne sont pas là ». Premier arrêt, on prend deux nouveaux écoliers au passage. Un peu plus loin deux autres encore. La petite troupe emprunte tous les raccourcis, que seuls connaissent les initiés. Puis, après quelques pauses pipi, c'est le retour à la civilisation. Rue du Goléron, il s'agit de faire très attention aux voitures. À 13h25, c'est la fin du voyage. Tout juste pour la reprise des cours. Outre le plaisir de se retrouver ensemble le temps du trajet,

un Piedibus de dix enfants comme celui-ci, « c'est 5 voitures en moins aux abords de l'école, des risques en moins, des économies en plus et de la pollution évitée », résume Sophie Roulet. Sans oublier le rôle éducatif, « un véritable apprentissage pour se déplacer à pied ». Ni les bienfaits d'un exercice physique quotidien. « Même les enseignants voient une différence dans le comportement de l'enfant bien plus posé lorsqu'il arrive en classe ».

### ON RECHERCHE DES VOLONTAIRES

Seule ombre au tableau : « Le souci, c'est l'accompagnement », confie Sophie Roulet. « Actuellement, trois adultes se relaient, deux personnes retraitées, Annette et Marie, et moi-même. » D'autres bénévoles seraient les bienvenus. « Pas forcément des parents. » L'appel est lancé.

### PLUS D'INFOS :

Contact : Agence Écomobilité  
04 79 70 64 98.

LE  
RENDEZ-VOUS  
DE  
L'ÉTÉ

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

14 août

Ciné Plein-Air

« Une toile à la belle étoile », à l'école élémentaire place Paul Vachez : « Joséphine » (comédie).

Repli en cas d'intempéries Maison de quartier Paul Batail.



► ASSOCIATION

# LES CYCLAMENS, UNE GRANDE FAMILLE

**A**u Biollay, depuis 1958, les Cyclamens n'en finissent plus de fleurir. L'association de gymnastique féminine est plus que jamais rayonnante. Noémie Fleury et Pauline Roche, toutes deux à peine plus de 20 ans, évoquent leur club comme une grande famille dans laquelle elles ont grandi. Et surtout se sont épanouies. Entrées hautes comme trois pommes, elles encadrent aujourd'hui les plus jeunes avec une belle passion.

« Nous sommes toutes liées, beaucoup de monde se mobilise autour de ce club », affirment-elles. « Les parents de gymnastes ne comptent pas leurs heures de bénévolat, il existe une véritable entraide. »

Sous l'égide de la Fédération sportive et culturelle de France, le club présidé par Gaëlle Coulomb compte environ 70 gymnastes. De 3 à 5 ans, pour la catégorie « les Éveils », l'apprentissage commence par une approche très ludique de prise de conscience de son corps dans l'espace. De 5 à 10 ans, « les Poussines » acquièrent les bases, ce sont les premières compétitions et les premiers exercices sur les agrès. De 10 à 14 ans, « les Jeunesses » recherchent une plus grande performance et affinent leur technique.



La grande fête de clôture de la saison se déroulera le 28 juin à la Palestre Jacques Lapeyre. Au programme : démonstrations de gymnastique et spectacle proposé par les jeunes sportives.

Enfin, « les Aînées », à 14 ans et plus, pratiquent la compétition à un plus haut niveau. C'est aussi l'âge où elles commencent « à donner un coup de main pour entraîner les plus jeunes ». Et peut-être suivre les pas de Pauline et Noémie dans leur rôle de coach issu de la base. Leur récompense ? « On apprécie les bons résultats en compétition et tout autant que les jeunes prennent du plaisir grâce à la gymnastique. »

Les Cyclamens du Biollay ont obtenu cette année de très bons résultats en compétition et décroché de nombreuses médailles et podiums départementaux, tant en individuel que par équipe.

## AGENDA

### LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

4 juillet

Café Biollay  
18h30 barbecue et 20h concert blues rock « The White Rattlesnake ».

9 juillet

Ciné plein-air  
« Une toile à la belle étoile », « Moi, moche et méchant 2 » (animation), pelouse du Parc Eburdy, À la tombée de la nuit.

6 août

Ciné plein-air  
« Une toile à la belle étoile », « Océans » (documentaire), pelouse Parc Eburdy, À la tombée de la nuit.

12 août

Cité d'Été  
The Gladiators Feat Droop Lion (reggae), au stade du Biollay (partie CER SNCF), repli salle des Conventions (parc des expositions de Chambéry) en cas d'intempéries.

29 août

Café Biollay  
18h30 barbecue et 20h concert de musique des Caraïbes « Mango Time ».

## LES TRAVAUX DÉMARRENT AU CENTRE SOCIAL ET D'ANIMATION

Comme prévu, les travaux d'extension et de rénovation du centre social d'animation du Biollay et de la salle Jean-Baptiste Carron débutent à la mi-juin 2014. À terme le CSAB, en doublant pratiquement sa superficie, disposera de locaux mieux adaptés et d'un accueil plus fonctionnel. La salle J.-B. Carron, qui dans cette nouvelle configuration pourra avoir un fonctionnement indépendant, sera désormais gérée par la Ville. L'ensemble sera adapté à l'accueil des personnes à mobilité réduite.

Durant ces travaux le déroulement des activités d'animation, décentralisées pour la plupart, ne sera pas perturbé. Seul l'accueil du centre social sera modifié, en déménageant temporairement au cyber espace situé à l'arrière du bâtiment actuel. Plus d'infos au 04 79 96 26 77.



► ENFANCE

## UN ACCUEIL ENFANTS AU STADE-COVET

C'est en partant d'un même constat que la Maison de l'enfance La Calamine et l'Association de quartier du centre ville, avec le soutien du service Cohésion sociale de la Ville de Chambéry, ont décidé d'unir leurs efforts. Le quartier du Stade et Covet, 18000 habitants, ne disposant pas d'équipements de proximité pour accueillir les enfants pendant leurs temps de loisirs, ils tenteront d'y remédier, en décentralisant du personnel d'animation pour proposer des activités sur place.

L'expérience a débuté lors des dernières vacances de Noël. L'AQCV a installé un accueil de loisirs dans les locaux de l'école Jean-Jaurès pour les moins de 11 ans. Les plus grands étaient encouragés à venir participer aux activités proposées dans les locaux de l'Association de quartier du centre ville, rue du Laurier. Des animateurs sont allés à leur rencontre « aux pieds d'immeubles » pour les inciter à parcourir la distance. Pendant ce temps, la Maison de l'Enfance La Calamine a créé une antenne en investissant la maison de quartier du Stade, pour y accueillir également les moins de 11 ans.

Fortes d'une première expérience, toujours en mutualisant leurs moyens,



Les associations s'unissent pour proposer des activités aux enfants du quartier.

© Gilles Garofolin

les deux associations ont récidivé au cours des vacances de printemps. Même dispositif, en développant les activités proposées.

Même constat d'encouragement à persévérer. C'est ainsi que cet été, dès les premiers jours de vacances scolaires, des activités seront à nouveau proposées aux enfants du quartier Stade et Covet. Mais également un accueil permanent sera organisé à la maison de quartier du

Stade, afin de recevoir les habitants, les informer de leurs actions. Des sorties familiales seront proposées. Pour mieux connaître les besoins, un questionnaire a été largement diffusé. L'objectif étant de créer un projet social sur ce quartier.

**PLUS D'INFOS :**

Maison de l'enfance de La Calamine :  
04 79 60 00 93

Association de quartier du centre-ville :  
04 79 85 50 76

### LE SQUARE DU PARADIS, PARADIS DES JARDINIERS

Depuis plusieurs années, le square du Paradis est un lieu d'expérimentation pour les jardiniers, amateurs et professionnels. Une association de locataires a donné l'exemple en créant un jardin partagé. Les jardiniers du service des Espaces verts de la Ville ont à leur tour fait œuvre d'imagination et de pragmatisme.

Autour de l'aire de jeux, un arbuste sur deux a été enlevé pour donner une plus grande visibilité depuis l'extérieur, à la demande des habitants. Sur la grande cour, recouverte de gravillons, des produits phytosanitaires étaient auparavant utilisés pour éradiquer les mauvaises herbes. Désormais, dans le cadre de la démarche « zéro phyto », le service laisse pousser mais intervient à la tondeuse. Même si l'espace peut actuellement donner une impression d'abandon, patience, à terme il sera entièrement reverdi ! Enfin, pour agrémenter l'ensemble, plusieurs massifs d'arbustes à baies comestibles ont été aménagés. Patience encore, elles seront à maturité dans 2 à 3 ans. Mais quelle belle récompense en 2016 ou 2017 de retrouver la nature au cœur de la cité du Paradis.

AGENDA

UNE TOILE À LA BELLE ÉTOILE

16 juillet

Ciné Plein-Air

Place du Palais de Justice, *Les bêtes du Sud sauvage* (drame fantastique)

24 juillet

Ciné Plein-Air

Place Anatole France à Bellevue, *Wadjda* (drame)



## LOGEMENT

# UN PROJET DE 80 LOGEMENTS AUX MARTINETTES

La Saïem de Chambéry a pour projet de réaliser un ensemble immobilier de 80 logements sur la totalité des parcelles situées entre la voie ferrée et la rue des Martinettes. Le programme consiste en 5 bâtiments R + 4 niveaux, dont 2 bâtiments pour 32 logements en accession à la propriété et

3 bâtiments pour 48 logements en locatif social. 90 places de stationnement sont prévues.

### UNE OPÉRATION MIXTE, ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ ET LOCATIF SOCIAL

Par ailleurs, le projet permettra l'élargissement de la voirie, afin de donner un gabarit satisfaisant pour le

passage des piétons et le stationnement des véhicules. Les aménagements permettront la réalisation de 46 places de stationnement (au lieu des 38 déjà existantes) sur la voirie.

Le début des travaux est programmé pour la partie démolition à l'automne 2014 et pour la partie construction dès le premier trimestre 2015.



© Gilles Garotolin

### UNE FRESQUE AU PENEY

À l'initiative de Chambéry Alpes Habitat et du Centre social des Moulins, une action de médiation sociale a été conduite en direction d'un groupe de jeunes, avec pour objectif de désamorcer certaines tensions sur le quartier. La réalisation d'une fresque, sous le porche d'entrée de la cité du Peney, dont le thème a été choisi en commun par le centre social, les jeunes et des résidents, a nécessité trois jours de travail.

## AGENDA

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ AUX LAURIERS

31 juillet

Ciné Plein-Air

Une toile à la belle étoile, proposé par Chambéry métropole, pelouse de Mérande, *Moi, moche et méchant 2* (animation). À la tombée de la nuit.

## TRAVAUX

### LA RUE DES LAURIERS RÉAMENAGÉE

Des travaux menés conjointement par la Ville de Chambéry et Chambéry métropole ont permis de réaménager la rue du Laurier. La volonté était de résoudre un problème récurrent de stationnement anarchique, tout en réorganisant les structures de collecte d'ordures ménagères.

Après concertation conduite avec les riverains sur le terrain, les anciens bacs à roulettes ont été supprimés et remplacés par quatre nouveaux conteneurs, enterrés sur le parking de la Maison des associations.

Dans un même temps, l'ensemble des aires de stationnement a été réorganisé, sans perdre d'emplacements. Des arceaux pour les vélos ont été installés.

Parallèlement, une campagne d'information sur les bons gestes en matière de tri sélectif a été conduite par les Amitris auprès des habitants du quartier.



© Gilles Garotolin



► PATRIMOINE

# À LA DÉCOUVERTE DU VILLAGE DE CHARRIÈRE NEUVE



Franck Vuillermet, le dernier maraîcher de Chambéry, guide la visite de son exploitation de Charrière-Neuve.

Chaque année un village différent. Après Challot, c'est le village de Charrière-Neuve qui a eu les honneurs d'une visite guidée à travers son passé. Conduite par Monique Dacquín, épaulée par Jean-Luc Million et Laurent Dacquín, deux spécialistes de l'histoire locale, cette balade a mené une trentaine de participants sur le chemin de Charrière-Neuve.

Depuis la mairie jusqu'au Phare, c'est à pied que se dévoilent les secrets cachés de ce vieux village qui se développa de part et d'autre de la « voie nouvelle » (d'où le nom de Charrière-Neuve) aux alentours de

1750. La voie, dont l'allure aujourd'hui est celle d'une modeste ruelle, avait autrefois un rôle plus stratégique puisqu'elle permettait de relier Les Échelles à Aix-les-Bains.

Le village est une succession de domaines ayant appartenu à de riches Chambériens, dont ils confiaient l'exploitation à des métayers. Tous présentent la même configuration, avec la maison de maître et les bâtiments agricoles. Nombre de ces bâtisses sont encore présentes, plus ou moins transformées, concourant au charme du chemin de Charrière-Neuve.

Le plus important domaine a appartenu à la famille de Barral. Son

plus célèbre représentant, Camille de Barral, fit une grande carrière d'ambassadeur et permit avec l'aide de Bismarck de négocier la cession de la Vénétie à l'Italie en 1866. La famille de Barral quitta Bissy pour Carrare en Toscane à l'aube de la Première Guerre mondiale. Le château en ruine fut rasé en 1980. Seul subsiste le parc et ses grands arbres. Sur l'ancien domaine, l'Office HLM de Chambéry construisit 160 logements : le Mas Barral. Demeurent encore trois des six fermes ayant appartenu à la famille, la ferme Notre Dame, la ferme Saint Antoine et la ferme Saint-Joseph en cours de restructuration.

## LE DERNIER MARAÎCHER DE CHAMBERY

« Un terrain plat, de l'eau en sous-sol et de la bonne terre riche qui donne du goût aux légumes ». Franck Vuillermet est fier de son exploitation agricole de Charrière Neuve. Il est le dernier maraîcher à Chambéry. Avant lui, François, son arrière-grand-père, Marius, son grand-père, et Joseph, son père, ont travaillé la même terre. Ils ont vu aussi l'urbanisme avancer, amputer peu à peu l'exploitation pour céder la place aux ateliers municipaux, au parc des expositions et enfin au Phare.

Par conviction et par esprit de survie, Franck Vuillermet a opté pour l'agriculture biologique, « sans engrais chimique, sans désherbant, sans insecticide et en veillant à une bonne rotation des cultures ». Il a aussi créé un GAEC, « Petite Nature », qu'il cogère avec Carole Durand. Un bon choix, car près de 200 clients fidèles, amateurs de bons légumes, connaissent l'adresse au 695 chemin de Charrière-Neuve. Chaque vendredi après-midi de 12 h à 19 h, l'exploitation s'ouvre au public pour vendre en direct et au détail ses légumes de saison.

### LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

10 juillet

Une toile à la belle étoile : ciné plein-air, film d'aventure Hugo Cabret à la tombée de la nuit, pelouse de la Maison de l'Enfance allée Jean Rostand

31 août

Fête du Blé. 34<sup>e</sup> édition proposée par l'Association d'éducation populaire de Bissy. Démonstrations de battage de blé à l'ancienne (locomotive à vapeur...), animations et jeux pour les enfants, repas champêtre, musique (Batou'KC, Babeth et son orgue de Barbarie...), stands d'artisanat, ruche transparente...

14 septembre

23<sup>e</sup> randonnée Arc-en-Ciel organisée avec les Cyclotouristes bisserains

21 septembre

Bal à Papa à partir de 15 h à la Bisseraine

À partir de 11h au Clos Chamoux de Bissy. Plus d'infos: 06 45 58 19 39



Lina Karali-Chelloug et Malika Karali

► COMMERCE

# « LINOUBLIABLE » A OUVERT SES PORTES AVENUE D'ANNECY

« **L**inouvable ». Tel est le nom du bar-restaurant-traiteur qui a ouvert ses portes à l'angle de l'avenue d'Anancy et du square de Normandie aux Hauts-de-Chambéry. Après de nombreuses années de fermeture, le lieu a repris vie grâce à Lina Chelloug-Karali, la gérante. Chambérienne d'origine, Lina Chelloug-Karali a fait ses études au lycée Louis Armand, puis a été employée au bureau de tabac tout proche sur ce quartier qu'elle connaît bien.

Née dans le milieu de la restauration, métier de sa maman, Malika Karali, qui l'accompagne dans cette aventure commerciale, a très tôt « fait des extras », « mis la main à la pâte », et acquis une passion pour la cuisine qu'elles partagent toutes les deux.

## CUISINE TRADITIONNELLE ET CUISINE DU MONDE

Cuisinière de métier, la maman, Malika Karali, a de bonnes références, ayant travaillé chez Maître Costan à Chambéry, puis pour la boucherie-charcuterie Perrier, comme chef de cuisine.

Dès la première visite, toutes deux avouent avoir eu « un coup de cœur pour la superficie ». Le dossier de candidature a été monté. C'est le leur qui a été choisi. S'ensuivirent deux mois et demi de travaux pour tout refaire à neuf.

Ouvert à la clientèle depuis le 25 mai, « Linouvable » propose une restauration uniquement le midi, du lundi au vendredi. Le week-end, sur réservation pour les groupes. Une carte et un menu du jour présentent

une cuisine traditionnelle et une cuisine du monde (tajines, plats turcs, plats libanais, etc.). La salle compte 86 couverts et une trentaine en terrasse. Déjà, une clientèle d'agents, d'employés des administrations et services installés sur le quartier ont adopté les lieux pour le repas du midi.

Heures d'ouverture du bar.  
Le lundi 7h30 - 14h30. Du mardi au vendredi 7h30 - 18h30. Le samedi 9h - 17h et le dimanche 6h - 14h, jour de marché.

## RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DANIEL ROPS

Engagés par Chambéry métropole, les travaux de réaménagement de l'avenue Daniel Rops ont débuté aux Hauts-de-Chambéry, depuis le giratoire Berlioz jusqu'à la rue du Mâconnais. Ils se poursuivront durant un an. L'objectif premier tient en la réalisation du projet de transport en commun en site propre. Des voies réservées aux bus vont être intégrées sur l'avenue et des feux de signalisation détecteront les bus pour leur donner la priorité au niveau des giratoires Dardel et Berlioz. Des traversées piétonnes sécurisées, des bandes cyclables et des quais de bus accessibles aux personnes à mobilité réduite sont également prévus. Enfin, la création de trottoirs et la plantation d'arbres contribueront à transformer cet axe plutôt routier en boulevard urbain. D'un montant de 3,8 millions d'euros, ce chantier est associé au projet de rénovation urbaine des Hauts-de-Chambéry. Il est subventionné par le Grenelle de l'environnement et par la Ville (à hauteur de 590 000 euros).



© Gilles Garofolin

## PROGRAMME

### UNE TOILE À LA BELLE ÉTOILE

21 août  
Esplanade avenue d'Anancy: *Boule et Bill* (comédie)

25 août  
Les Châtaigniers, pelouse:  
*Insaisissables* (thriller)

29 août  
Place Demangeat, rue des Combes:  
*Madagascar 3* (animation)  
À la tombée de la nuit. Repli en cas d'intempéries au Forum Cinémas

### LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

12 juillet, 20h - 22h  
Concert de Full of Jazz, esplanade avenue d'Anancy

19 juillet, jusqu'à 22h  
Après-midi musical parents-enfants, puis soirée barbecue et concert avec JM Solaz, pelouse du Mâconnais

15 juillet  
Feu d'artifices, lancé depuis le champ Pochet sur les Hauts-de-Chambéry

22 juillet  
Cité d'Été avec l'Orchestre National de Barbès, pelouse du Mâconnais à 20h30. Repli salle des Conventions en cas d'intempéries

Jusqu'au 21 juin  
Expo de peintures de Gisèle Coupard à la Galerie du Forum

Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

## GROUPE MINORITAIRE

### RYTHMES SCOLAIRES : UNE RÉFORME « A MINIMA » LES PETITS CHAMBÉRIENS NE MÉRITENT-ILS PAS MIEUX ?

Près de deux mois après sa prise de fonction, le Maire a enfin réuni les parents d'élèves élus pour les informer du sort réservé par l'actuelle Municipalité à la réforme des rythmes scolaires.

Celle-ci sera mise en place « a minima », traduisez : aucune activité périscolaire n'est prévue pour les petits chambériens ! Mais que les familles se rassurent ! « on ne laissera pas les gosses dans la rue » comme l'a dit le Maire lors du Conseil municipal du 14 mai... Ils auront droit à des pauses détente-gôûter quotidiennes... de 2 heures. Rien d'autre. Car « trop compliqué », « mal préparé » « trop coûteux »,...

Face à cette annonce sans appel, de nombreux parents délégués présents à la réunion d'information ce 2 juin hésitaient entre incompréhension, désillusion ou résignation. Le sentiment de se trouver face à un mur était palpable. Les parents présents ont obtenu peu de réponses à leurs questions et encore moins des réponses faites par les élus eux-mêmes. Les élus ont fait le dos rond en attendant que l'orage du mécontentement passe...

Mais pourquoi cet acharnement à détruire la co-construction initiée par la précédente équipe ?

Précisément, parce qu'elle a été initiée par notre équipe ? Ce projet n'était pourtant pas celui de l'ancienne municipalité, mais celui des parents, des membres associatifs et équipes pédagogiques qui, pendant de longs mois, ont apporté leur pierre à l'édifice commun pour le bien-être des enfants.

Dans la concertation, beaucoup de points avaient été tranchés : les horaires, le choix du mercredi matin, les ressources et structures mobilisables, les appels à projets sur le point d'être lancés.

Un grand sentiment de gâchis collectif nous saisit.

Et nous reposons les questions :

- Pourquoi le Maire n'a-t-il pas exprimé le fond de sa pensée pendant la campagne ? Lui qui indique maintenant ne jamais avoir été convaincu par la réforme elle-même. (cf. CM du 14/05/14)

- Pour expliquer que ses renoncements ne sont pas de sa responsabilité, il évoque le coût des ateliers et une note des services faite à son entrée en fonction. Or cette note, nous ne l'avons toujours pas obtenu après 3 semaines de relances, contrairement à son engagement devant le Conseil municipal. Il dit avoir tout découvert alors, pourtant les éléments chiffrés ont été présentés au Conseil municipal le 18 novembre 2013 suite à une question de la minorité de l'époque en la personne de... Michel Dantin.

Les crédits de 300000 € nécessaires pour le premier trimestre scolaire 2014/2015 ont d'ailleurs bien été votés au budget 2014. Il ne peut l'ignorer. Pourquoi aujourd'hui brandir un coût exorbitant sans en donner les détails et en « oubliant » les aides mobilisables ?

Pourquoi prétendre publiquement le 2 juin qu'il n'y a plus d'aide possible de la CAF ? C'est faux, dès lors que la commune ne se limite pas à organiser de la simple garderie.

Refaisons le calcul ensemble aujourd'hui :

En prenant une marge : 250 € par an et par enfant (montant supérieur aux références nationales), 100 % d'enfants participants, le surcoût annuel pour la ville serait de 580000 € environ (après aides Etat, CAF et redéploiement de crédits existants Contrats d'aménagement du temps de l'enfant et de l'Ecole municipale des Sports).

Observons le réel différentiel financier entre les ateliers périscolaires initialement prévus et la pause-détente garderie annoncée (cf. tableau ci-dessous). Cela représente un coût certes. Mais à l'échelle du budget de la ville les montants en cause sont-ils significatifs ? (0.5 % du budget). Moins de 100 € par enfant et par an pour proposer à tous des activités culturelles, éducatives, sportives, artistiques plutôt qu'une simple garderie... Les Chambériens jugeront.

Coût pour 100 % de participation	Ateliers péri- scolaires initialement prévus	Garderie-détente prévue par l'actuelle Municipalité
Coût	1 175 000 € (250 € X 4 700)	350 000 € (selon coût actuel pour 1 heure de garderie quotidienne)
Aide CAF	240 000 €	0
Aide ETAT	235 000 €	235 000 €
Redéploiements CATE et EMS	120 000 €	
Reste à charge pour la Ville	580 000 €	115 000 €
Coût par enfant	123.40 €	24.46 €
Différentiel coût par enfant		98.93 €

B. LACLAIS, JP. RUFFIER, F. MARCHAND, H. DUPASSIEUX, E. LIVVERNOIS, JB. CERINO, C. LEVROT-VIROT, G. FAJEAU, H. CABA, H. MANOUVRIER.

Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

## GROUPE MAJORITAIRE

### APPEL À UNE OPPOSITION DE CONSTRUCTION ET NON DE DÉSINFORMATION.

Le dynamisme de la vie associative chambérienne n'est plus à démontrer. Nous en voulons pour preuve le fleurissement, ces dernières semaines, de nouvelles associations. Il est réjouissant de voir les habitants s'engager pour la cause commune. Notre majorité sera toujours en cela à leurs côtés. Nous soutiendrons les actions au profit de l'intérêt général, le bien être des Chambériennes et des Chambériens ou la défense de situation particulière d'un quartier. En ceci, les bénévoles et les volontaires peuvent compter sur la commune pour les accompagner. Mais les associations qui fleurissent depuis le 30 mars sont tout autres. Sous la coupe d'élus ou d'anciens élus, que le vote chambérien n'a pas reconduit aux places qui étaient hier les leurs, ceux-ci espèrent trouver un nouveau statut en fondant ici et là des associations. Et il est étonnant, pour ne pas dire navrant, de les voir instrumentaliser des causes et des situations qui sont aujourd'hui ce qu'elles sont par leur inaction, voire leur déconsidération, il y a à peine plus de deux mois.

Aux habitants qui croient en leur combat nous vous disons que nous sommes ouverts à vos préoccupations et que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir, en notre capacité, pour rendre vos situations plus favorables.

À ceux qui souhaitent s'investir dans la vie associative pour toute autre raison que l'intérêt général, nous préférons rappeler qu'une association n'a pas vocation à être une officine destinée uniquement à valoriser son équipe dirigeante et retrouver une présence médiatique perdue. À ces derniers, nous ne pouvons que leur conseiller de mettre leur énergie au service des nombreuses associations qui existent à Chambéry et qui parfois manquent de bénévoles. Car l'engagement public n'est pas un engagement pour soi, c'est un engagement pour les autres.

L'engagement public suppose également de refuser la mauvaise foi et la désinformation.

La question des rythmes scolaires est sur ce point bien manifeste. Là encore la mémoire est courte et l'argumentation irréaliste.

Nous aurions ainsi balayé d'un revers de mains le travail de l'équipe précédente. Et bien non ! Il faut rappeler que lorsque nous avons été élus, seule la phase de concertation était à peu près aboutie. Les horaires que nous avons proposés tiennent compte de cette phase: allongement de la matinée, reprise anticipée pour les maternelles à 13h45, nécessité d'un temps de détente après le temps scolaire de l'après midi... Rappelons que cette pause ne dure que 30 minutes et non 2 heures comme le colportent certains.

La phase de construction n'avait pas commencé. Aucun des problèmes majeurs n'avait été résolu, à savoir :

**La sécurité** (comment se fait la « passation » entre enseignants et animateurs, après la classe, que faire en cas d'absence d'un animateur, qui assure la garde des enfants dans ce cas, quels

animateurs avec quelle garantie de moralité... ce n'est pas le moindre des problèmes,

**Les lieux d'activités**: sachant qu'il faut envisager le déplacement des enfants en respectant une réglementation et un quota d'accompagnateurs très strict, de plus, toutes les écoles n'ont pas à proximité des espaces pouvant accueillir des activités. Que fait-on dans ces cas-là ? Bus ? Frais supplémentaires...

**Le recensement nominatif des animateurs** (plus de trois cents si la participation des enfants est de 80 %) et aucun contrat n'était prêt...

**Le calendrier des activités** (qui fait quoi ? où ? à quelle fréquence ? pendant combien de temps ?)...

**Les modalités d'inscription aux activités** (par groupe/classe ? par âge ? par centre d'intérêt ?)...

Enfin, la situation financière dans laquelle nous avons trouvé la ville est malheureusement et fondamentalement bloquante. On ne peut continuer à dépenser de l'argent que l'on n'a pas ! A cela s'ajoute l'annonce au lendemain des municipales par le nouveau Premier Ministre d'une baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales qui représentera 6 millions d'euros en 2017 par rapport à 2014. Et, n'en déplaise à la minorité, le coût de cette réforme ne peut être supporté par la ville. Le coût véritable se calcule comme suit :

- D'après les enseignants il y aurait une participation de 80 % des enfants (et non 40 % comme avancé par la précédente équipe), soit 3840 enfants sur les 4791.
- Nombre de groupes (moyenne de 12 enfants par groupe): 320 groupes
- Nombre d'heures / semaine pour l'ensemble (3 h / groupe): 960 heures
- Coût par semaine (en moyenne 40 € /h coût communiqué par les municipalités ayant déjà mis en place la réforme, soit le double de celui pris en compte pour les calculs de nos prédécesseurs): 38400 €/semaine
- Coût annuel (36 semaines): 1 382 400 €
- Font d'amorçage de l'Etat: 240000 €
- Aide de la CAF: indéterminée mais nous savons seulement qu'elle ne serait pas aussi importante que prévue initialement.

**Dans l'attente des aides de la CAF le coût serait donc de 1 142 400 € (sans compter les fluides, transport, matériel et autres... personnel en supplément pour les déplacements.)**

Enfin, l'ouverture des écoles le mercredi matin va coûter 50000 € (fluides, chauffage) à la Ville.

Tout cela figure bien dans la note que nous avons envoyée à la minorité et nous sommes désolés qu'elle n'y ait pas trouvé ce qu'elle espérait. La réalité est d'autant plus dure à accepter quand on est responsable de l'âpreté de la situation.

L'éducation est une priorité partagée mais elle doit aussi tenir compte des contraintes financières de la Ville.

